

le L'rien

Votre bulletin d'information sur la gestion des déchets dans les Vosges



Imprégnée de l'histoire des métiers de chiffonniers et d'une tradition du don et du réemploi, la collecte et le négoce des textiles usagés sont des activités anciennes, qui concernent le monde du caritatif, du commerce et de l'industrie.

Pour le Smd, le développement de la filière des textiles s'inscrit dans une logique d'économie circulaire qui répond à de nouvelles aspirations de la société : économiser les matières premières, réduire les causes de pollution, prolonger la durée de vie des produits, créer des emplois et du lien social... Economie intelligente et résiliente, l'économie circulaire produit sans piller, consomme sans gaspiller, recycle sans rejeter... tout en créant de nouveaux emplois.

Le centre de tri des textiles ouvert en juin dernier à Girmont en est la parfaite illustration. Vingt emplois (Equivalent Temps Plein) y ont été créés auxquels il convient de rajouter quatre emplois pour la collecte.

L'objectif du Smd est aujourd'hui de récupérer et valoriser 3 300 tonnes de textiles (il en reste encore 8 kg dans la poubelle de chaque vosgien), ce qui signifie pour nos collectivités adhérentes une économie sur les coûts de collecte et de traitement estimée à 795 000 €.

Aujourd'hui, je tiens à remercier pour leur implication tous les membres du collectif à l'origine de cette entreprise rare et porteuse de sens.

Je vous souhaite d'excellentes vacances ! A votre retour, pensez à vider vos armoires...

Benoit JOURDAIN,
Président



Sommaire

- ▶ P.2 / Opération "J'adopte une poule" ▶ Les défis de Tom ▶ Les voleurs à l'amende ▶ P.3 à 6 / Dossier spécial : Textiles, Linges et Chaussures
- ▶ P.7 / Remise des prix "Challenge vieux papiers" ▶ Gaspillage alimentaire : l'EHPAD de Bains-les-Bains à l'honneur

Opération "J'adopte une poule"

Réduire le poids de sa poubelle tout en récoltant de bons œufs frais...
C'est ce que vont expérimenter trente familles de l'Est vosgien durant trois mois, avec trois poules.

Chacun d'entre nous jette en moyenne 60 kg de déchets alimentaires par an (épluchures, restes de repas, pain rassis, fruits et légumes abîmés, aliments non consommés...) soit l'équivalent du quart de notre poubelle. Une poule, elle, peut ingurgiter jusqu'à 150 kg de ces déchets et pondre environ 150 œufs par an.

Aussi, afin de tester des solutions pour réduire la production d'ordures ménagères et valoriser les déchets alimentaires (voir encadré), le Smd a lancé, sur l'Est vosgien, une opération expérimentale baptisée « J'adopte une poule » qui se déroule du 12 juin au 30 novembre 2015.

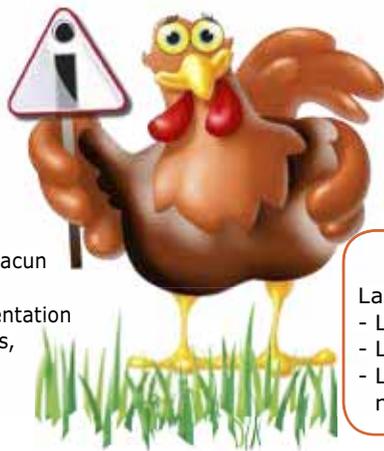
90 foyers ont déposé leur candidature. 30 ont été sélectionnés et s'engagent à peser leurs déchets durant 3 mois dont 1 mois sans poule.

En contrepartie, le Smd leur fournit gracieusement :

- Un poulailler mobile fabriqué dans les Vosges,
- Les accessoires (abreuvoir, mangeoire, grain...),
- Un peson et un bioseau,
- Un guide pratique,
- Un carnet de bord et une application en ligne pour restituer les résultats des pesées et le nombre d'œufs récoltés,
- Ainsi que 3 poules de race Leghorn ou Meusienne, issues d'élevages vosgiens.

De plus, le Smd a mandaté l'association "Les Jardins de Cocagne" pour accompagner et conseiller les éleveurs en herbe qui disposent, par ailleurs, d'une page Facebook dédiée sur laquelle chacun peut suivre l'opération.

Une enquête est prévue un an après la fin de l'expérimentation afin d'en évaluer les impacts : poules toujours présentes, pratique de nouveaux gestes de réduction, baisse effective de la production de déchets...



Les dates clés

- 12 juin 2015 : distribution des poulaillers,
- 15 juin à 15 août 2015 : 30 jours de pesée sans poule,
- 12 septembre 2015 : distribution des poules,
- 15 sept. au 15 novembre 2015 : 60 jours de pesée avec 3 poules,
- 21 novembre 2015 : événement de clôture de "j'adopte une poule",

1 an après

- Novembre 2016 : bilan "un an plus tard" de l'opération.



Distribution des poulaillers le 12 juin dernier.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte

La loi prévoit :

- La réduction de 10 % des déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020
- La valorisation de 55 % des déchets non dangereux en 2020 et 60 % en 2025.
- Le tri à la source des déchets alimentaires d'ici 2025 pour les utiliser comme nouvelles ressources.

Les Défis de Tom : 1 200 diplômés !

1 200 élèves de 24 écoles primaires et classes SEGPA des Vosges ont relevé les Défis de Tom. Une participation record pour la 4^{ème} édition de ce jeu avec tirage au sort qui allie mathématiques, géographie et français aux gestes de tri et de prévention des déchets.



1001 + 974 = l'année de la création de la loi qui rend obligatoire la collecte des ordures ménagères par les villes françaises. En 3 syllabes : mon métier est de réparer les chaussures pour que tu puisses les réutiliser. Qui suis-je ? Voici le genre d'exercices sur lesquels les enfants se sont penchés. Une manière à la fois ludique et pédagogique de découvrir le monde des déchets.

Le 28 avril, en présence de Lydie Chagnot, conseillère technique auprès des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) des Vosges, 5 classes ont été tirées au sort et ont remporté un prix d'une valeur de 400 € offert par le Smd et destiné à l'achat de matériel ou d'une sortie pédagogique en lien avec le thème des déchets : la classe de CP de l'école de Xertigny s'est équipée de jeux et outils pédagogiques tout comme la classe de CM2 de l'école Jules Ferry au Thillot. La classe de CE1-CE2 de l'école de Bussang a acheté du matériel pour créer un jardin pédagogique et les classes de CE1 de l'école Emile Durkheim à Epinal et de CM1 de l'école du Val d'Ajol sont allés découvrir les Jardins en Terrasses à Plombières les Bains.

Tous les élèves ont reçu un diplôme et des marque-page à l'effigie de Tom pour les remercier de leur participation.



Grâce à leur participation aux Défis de Tom, les élèves de CE1 de l'école Durkheim d'Épinal ont visité les Jardins en Terrasses à Plombières-les-Bains



Les voleurs à l'amende

Pour avoir dérobé plus d'une tonne de déchets de ferraille sur la déchèterie du Val-d'Ajol en mars 2015, deux personnes ont été condamnées à 3 mois de prison avec sursis et une amende délictuelle de 500 €. Elles devront également verser 150 € de préjudice matériel et 1 € symbolique de préjudice moral au Smd ainsi que 250 € à OCAD3E, l'association qui fédère l'ensemble des éco organismes de la filière des DEEE.

C'est la 1^{ère} fois que, dans les Vosges, une plainte pour ce type de vol aboutit à une condamnation. Une opportunité, enfin, de sensibiliser les magistrats sur les atteintes répétées dont les déchèteries vosgiennes sont régulièrement victimes : on estime à 500 tonnes les DEEE dérobés chaque année. Les vols de métaux et de batteries automobiles ainsi que les frais induits par les réparations des effractions commises sont plus difficilement quantifiables mais sont une réalité qui pèse sur le budget des collectivités.

Les TLC* désormais triés dans les Vosges

Depuis le 1^{er} juin 2015, le centre de tri "Vosges TLC" installé à Girmont trie les Textiles, Linge et Chaussures* (TLC) des Vosgiens.

Une première pour le département des Vosges et une suite logique pour le Smd qui, depuis les années 2000, assure l'organisation de cette filière.

Retour sur une création d'entreprise rendue possible grâce à la mise en réseau par le Smd de tous les acteurs du textile.



Dès les années 2000, le Smd met autour de la table les partenaires, pour la plupart associatifs, pour imaginer ensemble, la récupération des TLC en vue de leur valorisation sur le territoire par recyclage, réemploi ou réutilisation.

Après une période de sommeil, la filière connaît un nouvel essor en 2008 avec la contractualisation avec le Relais. Rapidement, la nécessité d'un opérateur de proximité s'impose afin d'améliorer la logistique de collecte et d'assurer un développement et un maillage départemental. Le Smd a alors sollicité Reval'prest, entreprise d'insertion. 230 bornes sont implantées en 2012 et 762 tonnes collectées. Pour autant, les tonnages stagnent et même si le gisement est estimé à 10 kg/an/hab. selon Eco-TLC, l'éco organisme en charge de la filière, il reste encore 8,5k g/an/hab. de TLC dans la poubelle (*Modecom 2012). En 2012, le Smd décide de lan-

cer un appel à projet destiné à refonder et optimiser la filière. L'objectif est de respecter les consignes nationales éditées par Eco-TLC, d'améliorer les performances de collecte, de valoriser le maximum de TLC et de voir émerger une solution locale de valorisation des tonnages collectés. La finalité est de faire de cette filière un réel moyen

de développement social et économique, créateur de liens et d'emplois d'insertion dans les Vosges, dans une dynamique d'économie circulaire.

Un vaste plan d'actions a été déployé comprenant :

- Le regroupement des acteurs vosgiens de l'Economie Sociale et Solidaire

(ESS) et des départements limitrophes, rassemblés au sein de l'Association Vosges Tri Textiles.

- L'optimisation du parc de bornes en place.

- L'implantation de nouvelles bornes sur le domaine public et privé.

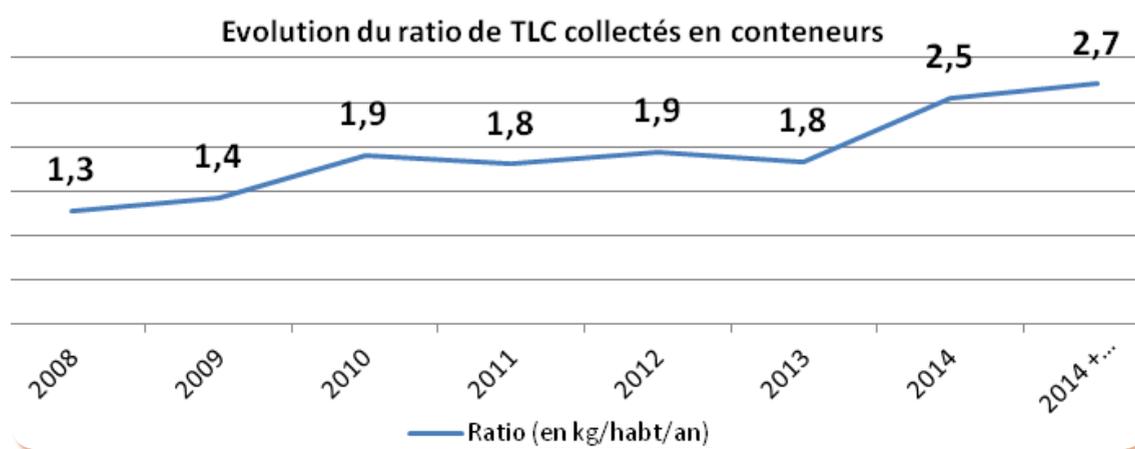
- Le développement de collectes en porte à porte.

- Le développement d'actions spécifiques et d'événementiels (ex. Téléthon).

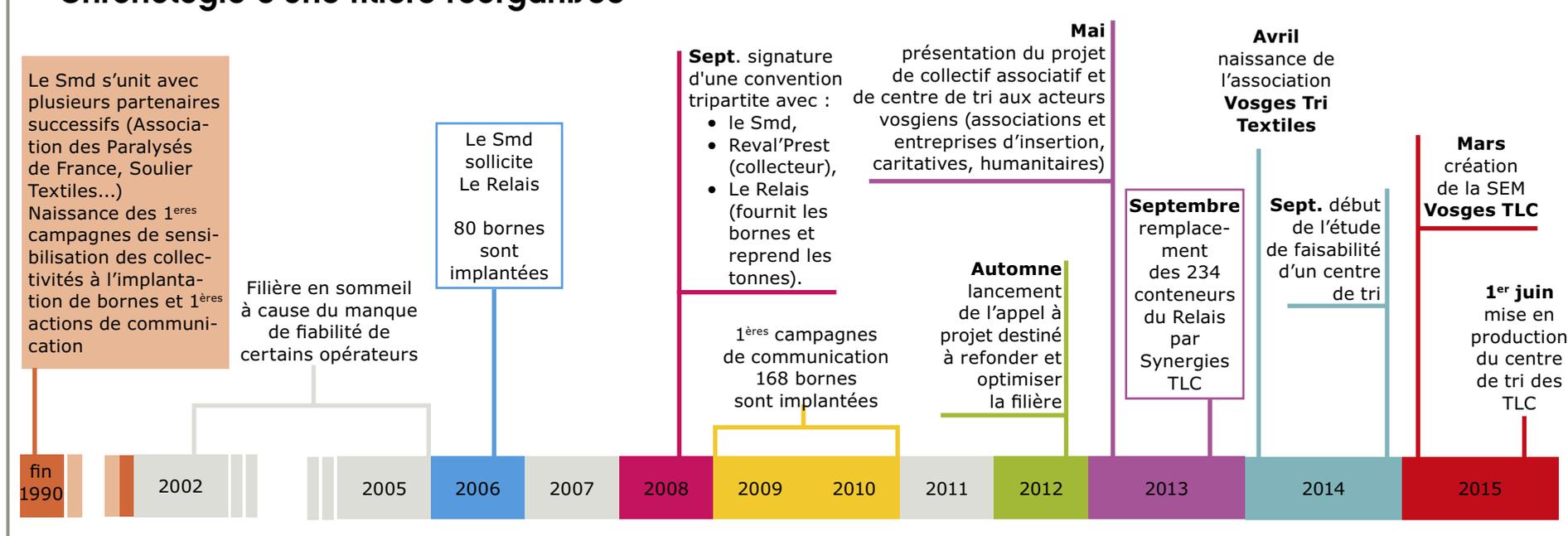
- L'apposition de la signalétique "consignes" sur les bornes de collecte et l'habillage des camions de collecte.

- La campagne de sensibilisation en trois temps : pourquoi trier ? Comment trier ? Que deviennent mes TLC une fois triés ?

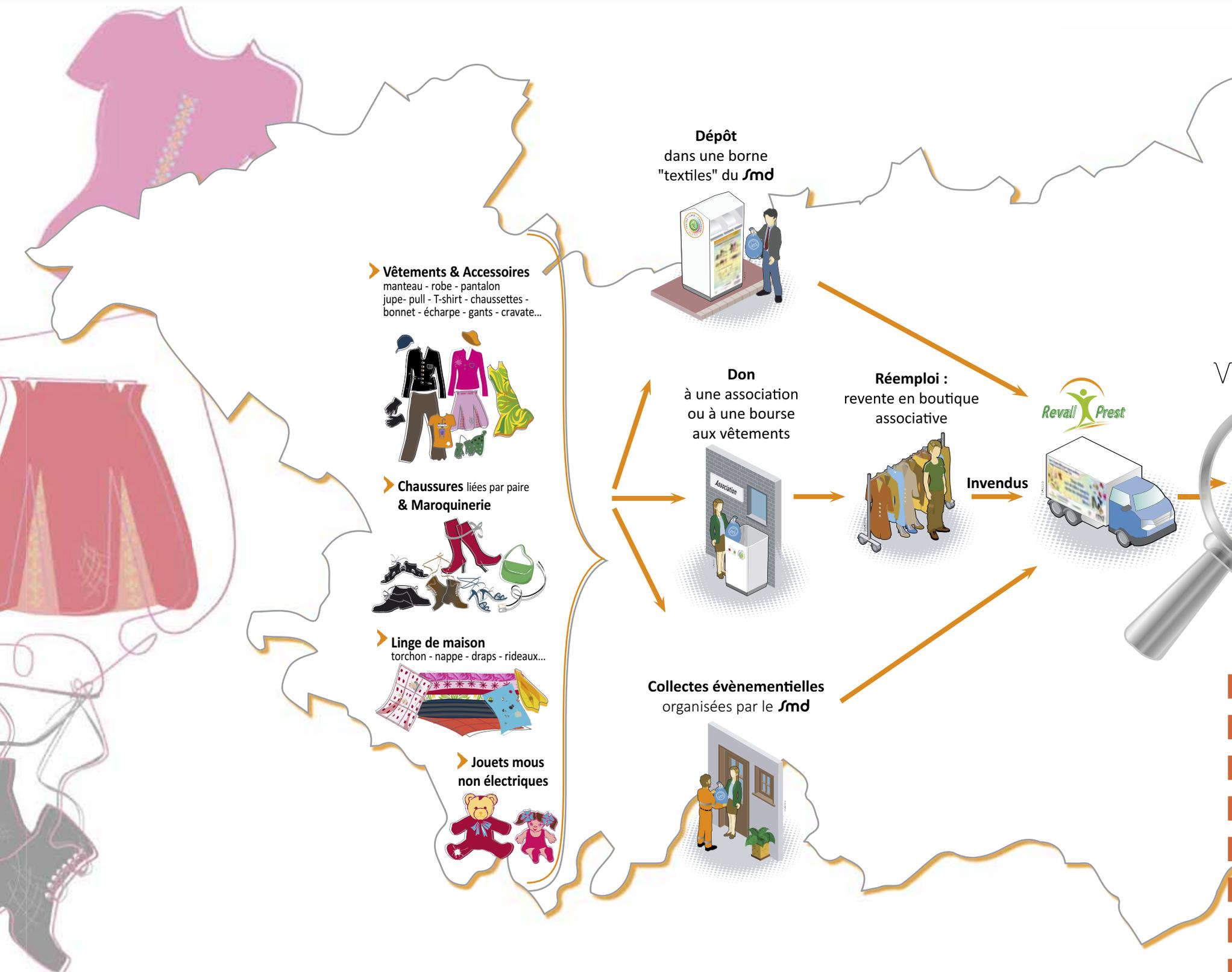
- La lutte contre les collectes sauvages en porte à porte.



Chronologie d'une filière réorganisée



Triez vos textiles au cœur des Vosges



Le pr



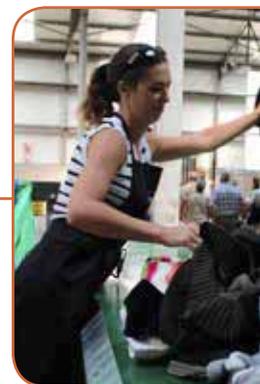
Ça dépose chez Vosges TLC



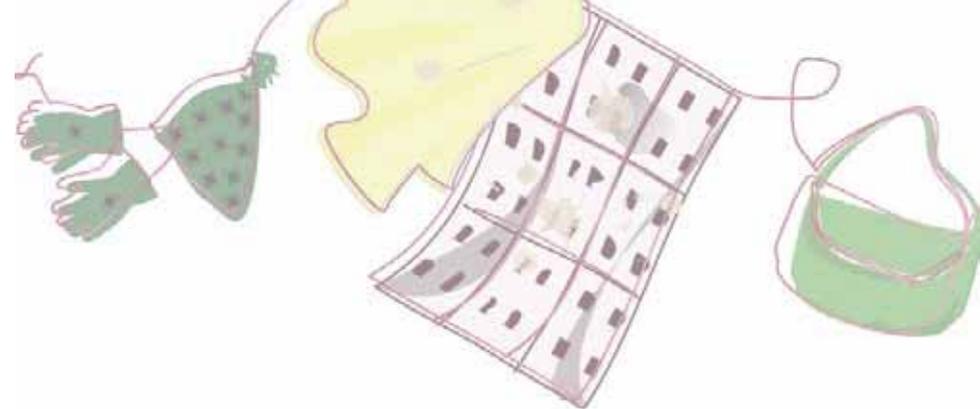
Les craqueurs de sacs



Les textiles sont triés...



... en



Vosges TLC

Carte d'identité du centre de tri

Domiciliation : Girmont (88150)

Gestion par la SEM Vosges TLC composée de 9 actionnaires. Le Smd détient 51 % des parts en capital.

Salariés : 20 postes équivalent temps plein dont 4 CDDI (emploi d'insertion)

Compétence : tri des TLC déposés dans les bornes installées sur le département des Vosges et limitrophes (Meuse, Alsace)

Gisement à trier :

- 10 tonnes de TLC triées par jour (pour un objectif de 13,63 tonnes par jour)
- 1 500 tonnes en 2015 (80 % en provenance des bornes du Smd, le reste issu des structures associatives départementales (l'Abri, Ami, Minos, le Secours Catholique... mais aussi meusiennes et alsaciennes).

Objectif :

- 3000 tonnes en 2018.



Vosges TLC



Centre de tri Girmont (88)

Valorisation

1 %

Recyclage

27 %

Réutilisation

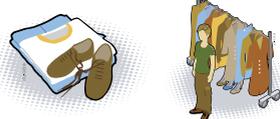
72 %

Chiffon d'essuyage à usage industriel et ménager

Matières premières secondaires pour refaire des TLC

Article de feutre, rembourrage, isolation (non-tissé)

Vente en boutique de seconde main en France ou à l'étranger



Ayez la fibre du tri !

Le Smd met à disposition de votre collectivité des conteneurs dans lesquels vous pouvez déposer :

tous vos textiles propres et secs même tâchés, usés ou déchirés tout en respectant les consignes de tri suivantes :

➤ Vêtements & Accessoires

manteau - robe - pantalon - jupe - pull - T-shirt - chaussettes - bonnet - écharpe - gants - cravate...

➤ Chaussures liées par paire & Maroquinerie

➤ Linge de maison

torchon - nappe - draps - rideaux...

➤ Jouets mous non électriques



le Tri c'est chic !

ocess



différentes catégories



... tout comme les chaussures

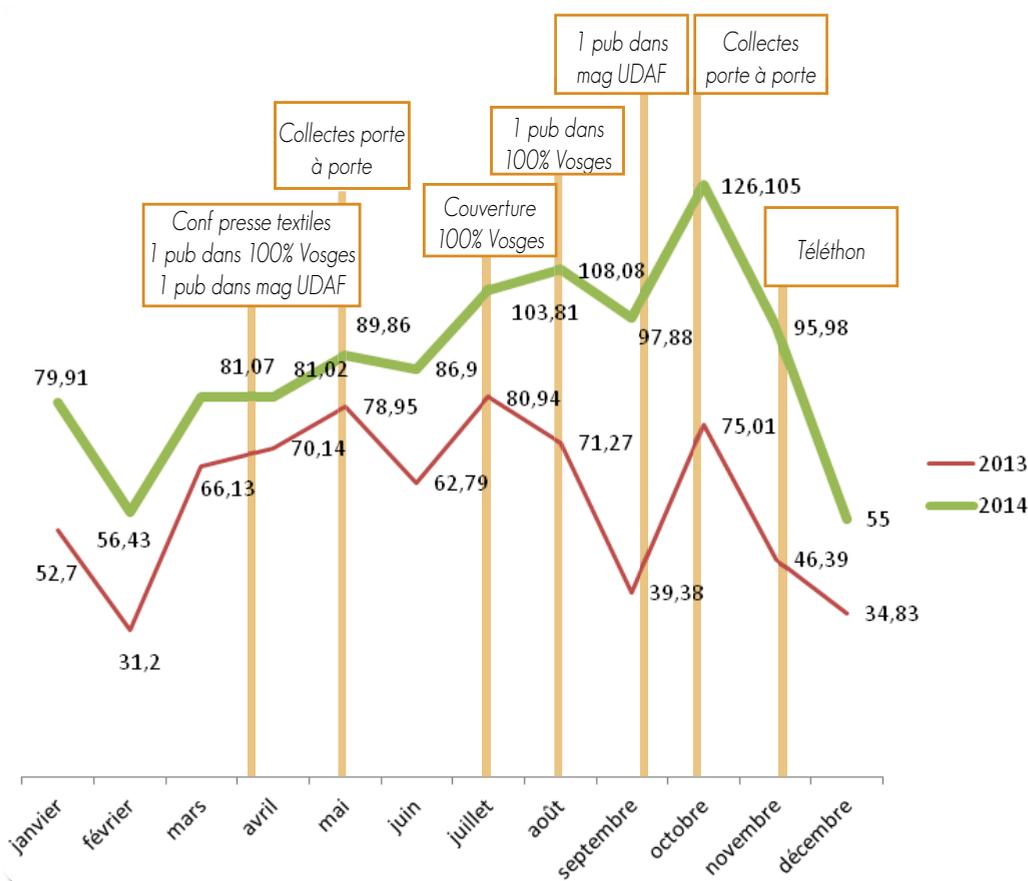


... pour être conditionnés en balles



et être valorisés en énergie, recyclés ou réutilisés.

Communiquer toujours et encore : pour en faire des tonnes !



La filière des Textiles, Linge et Chaussures (TLC), soutenue financièrement depuis 2011 par Eco TLC, a connu en 2014 une évolution remarquable : + 32,3 %. Une progression qui est le fruit de la réorganisation de la filière dans les Vosges effectuée dès 2013 avec le redéploiement de 234 conteneurs de collecte et le début d'un plan d'action et de communication qui s'est amplifié en 2014, 2015 et qui se poursuivra dans les années à venir : l'enjeu est de taille.

Le gisement de TLC est estimé à 10 kg par an et par habitant. Il en restait 8,5 kg dans la poubelle vosgienne en 2012. La marge de manœuvre reste donc importante. Il est important de collecter plus de TLC pour cela une solution est possible et accessible à tous : communiquer toujours et encore pour en faire des tonnes.



Participez vous aussi au développement de la filière TLC...

Le Smd met à votre disposition :

- Des sacs de collecte
- Des flyers mentionnant les consignes de tri et le devenir des TLC
- Du contenu pour vos pages web : photos, pictos, rédactionnel
- Du contenu pour vos bulletins d'information : articles "pourquoi trier", "schéma du devenir des TLC".

... et vous accompagne dans l'organisation de vos événements :

- Collecte en porte à porte : fourniture d'une enveloppe comprenant un sac et un flyer d'information à distribuer en boîte aux lettres
- Collecte en point de regroupement (mairie ou déchèterie) : fourniture d'une enveloppe comprenant un sac et un flyer d'information à distribuer en boîte aux lettres, d'une affiche, d'un article...
- Collecte dans les écoles : fourniture de sacs et flyer + journal de Tom dédié aux textiles.

À noter

ÉVÉNEMENT

Les 27, 28 et 29 novembre 2015 au Port d'Épinal
Collecte de textiles, linge et chaussures
au profit du Téléthon

NOUVEAU CHALLENGE : 20 TONNES = 1000 €

Comme les communautés de communes du Pays de Châtenois, du Pays de Mirecourt, le Sicotral et le Sicovad, rejoignez-nous !

Avec le Syndicat Mixte pour la gestion des Déchets ménagers et assimilés des Vosges (Smd) :

© 2015 - Médiation RSE Communication / Ne pas jeter sur la voie publique

© 2014 - Conception RSE Communication / Ne pas jeter sur la voie publique

➤ Remise des prix du challenge "collecte de vieux papiers" dans les écoles primaires vosgiennes

En septembre dernier, le Smd a lancé un challenge aux écoliers vosgiens, et de taille, puisqu'il s'agissait de collecter le plus de vieux papiers possible de septembre 2014 à juin 2015. En à peine 10 mois, près de 2 000 élèves participants à cette collecte inédite ont largement relevé le défi en récoltant 178 122,40 kg !

C'est avec 27 218.40 kg de vieux papiers collectés soit un ratio de 324 kg par élève que l'école primaire Jean Haedrich d'Arches remporte la palme ! Les deux collectivités participantes, SICOVAD et SICOTRAL, sont finalement sur le podium avec en seconde position l'école primaire de Cheniménil avec 25 963.20 kg de vieux papiers collectés soit 236 kg par élève puis, en troisième position, l'école primaire d'Esclès avec 10 190 kg soit un ratio de 188 kg par élève. Pour une meilleure équité, il est important de préciser que le classement s'est fait sur un ratio par élève et non par rapport au tonnage global collecté (sinon les grosses écoles partaient gagnantes).

Des efforts bien récompensés...

... Puisqu'une enveloppe de 500 euros a été remise à la coopérative de l'école d'Arches et pour plus de pédagogie, une visite de la papeterie NSG à Golbey pour les élèves de CM2 a également été offerte.

Le second prix était une enveloppe de 200 euros et le troisième une enveloppe de 100 euros.

Et ce, en plus de la reprise des papiers au prix de 35 €/tonne versé par le Smd. Tonnes qui sont réintégrées au marché de tri départemental et recyclées par les repreneurs actuels du Smd, à savoir la papeterie Norske Skog à Golbey et SITA Négoce.

Des objectifs à poursuivre...

Ce challenge rentrait dans le cadre d'un appel à projet lancé par EcoFolio (l'éco-organisme des papiers agréée par l'État) favorisant les actions de recyclage des papiers. Un appel à projet que le Smd n'a pas manqué ; développant encore une fois sa politique d'optimisation et d'amélioration des services rendus à ses collectivités adhérentes.

L'impulsion a été donnée par le Smd mais à ce jour, EcoFolio ne réitère pas son aide financière. Chaque collectivité peut cependant poursuivre ces objectifs (sensibiliser les enfants, optimiser les performances de collecte...) en reprenant sur son territoire l'organisation de son propre challenge "Collecte de vieux papiers" (plan de communication et organisation événementielle à disposition des collectivités).



Les 15 écoles participantes ont collecté tout au long de l'année scolaire 229 tonnes au total, soit en tout 8805 € versés : bravo !

➤ Gaspillage alimentaire : l'EHPAD de Bains-les-Bains à l'honneur

L'Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) "Les Sentiers d'Automne" de Bains-Les-Bains a reçu, le 19 mai, un Trophée "Hôpital durable" de la Fondation Hospitalière de France pour son action de lutte contre le gaspillage alimentaire intitulée : "Manger et jeter, histoire de sens et de bon sens".

Etablissement pilote de l'expérimentation menée par le Smd de novembre 2013 à juin 2014, l'Ehpad a visé une réduction du gaspillage alimentaire en "améliorant la qualité, en respectant la quantité et la diversité ainsi que les besoins et les goûts des résidents".

Un comité de pilotage composé du Smd, de résidents, de personnels de l'EHPAD et avec la collaboration du SICOTRAL a réalisé plusieurs pesées des déchets de repas. Il a été constaté une moyenne de 208 g de nourriture jetée par convive et par repas. Ce qui représente, pour une année et 160 repas servis chaque jour, 7.6 tonnes de déchets et une perte de 25 300 €.

La lutte contre le gaspillage est alors devenue un projet d'établissement : ateliers du goût, campagne de sensibilisation, création d'une formation au service pour les agents et un service plus personnalisé des repas, approvisionnements en circuits courts... Au quotidien, les agents réduisent, autant que possible, la préparation a priori des aliments (tartines déjà beurrées par exemple), servent le pain à la demande, le fromage à la coupe, des fruits "de saison" jugés plus goûteux...

Résultats : entre janvier et juin 2014, les quantités jetées ont diminué de près d'un quart, passant de 11,2 à 8,6 kg par repas. Le budget alimentaire a pu être réduit de 7 000 € sur une année. Le tri des déchets, avec compostage des denrées alimentaires crues, a permis une réduction de 1 500 € de la taxe sur les ordures ménagères.

Depuis 2013, les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire se multiplient dans les établissements vosgiens disposant d'une restauration collective. Des actions que les collectivités adhérentes du Smd peuvent susciter et accompagner d'autant que le Smd a financé la formation de onze de leurs agents à la réalisation de diagnostics du gaspillage alimentaire et à la mise en œuvre d'actions correctives.



"Lutter contre le gaspillage alimentaire est devenu un projet d'établissement intitulé : "Manger et jeter, une histoire de sens et de bon sens".



Agenda

• Septembre :

- 6 septembre :
Fête de la Recyclerie à Xaronval,
- 12 septembre :
Opération "J'adopte une poule"
Le Smd distribue ses poules aux familles adoptantes,
- Journées du Patrimoine :
Portes ouvertes sur différents sites industriels (sur invitations), SOVVAD, Centre de tri des textiles (Vosges TLC), Centre de tri des recyclables (Suez Environnement)

• Octobre :

- 16 octobre :
La journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire.

• Novembre :

- Du 21 au 29 novembre 2015
Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD),
- 27-28-29 novembre :
Le Smd organise une grande collecte des textiles pour le Téléthon 2015.

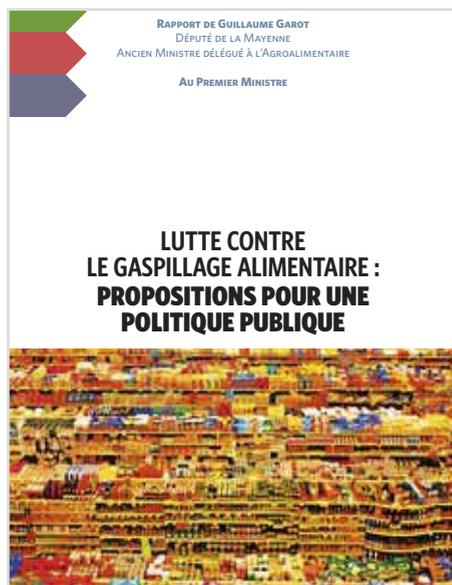


➤ Ça vient de sortir

Smd, Rapport d'activité 2014

Ce document dresse le bilan de la gestion des déchets dans les Vosges et retrace l'activité du Smd durant cette année 2014, qui fut riche en événements. Le Smd l'adressera par courrier à ses collectivités adhérentes.

A télécharger sur :
www.smdvosges.com



Un rapport contre le gaspillage alimentaire

Un tiers de la production alimentaire mondiale est gaspillé. Cela valait bien un rapport que Guillaume Garot, Député de la Mayenne, a publié en avril dernier. Il propose un certain nombre de mesures touchant à la fois les consommateurs (DLUO, journée anti gaspi...), les distributeurs (interdiction de jeter, rayon anti gaspi, dons...), les industriels, la restauration collective... Des moyens sont envisagés comme la création d'une agence de lutte contre le gaspillage alimentaire ou la création de 1000 services civiques au profit des collectivités ainsi que la simplification du droit existant (étiquetage, défiscalisation du don, « récupérer n'est pas voler »...)

A télécharger sur :
<http://agriculture.gouv.fr/guillaume-garot-remet-son-rapport-sur-le-gaspillage-alimentaire>

smd

Syndicat mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges

Bulletin d'information édité par le Syndicat Mixte Départemental pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges

11 rue Gilbert Grandval 88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 36 61

Directeur de la publication :

Benoît JOURDAIN

Rédactrice en chef :

Annick LAURENT

Rédaction des articles :

toute l'équipe du Smd

Réalisation :

Smd - Pôle communication

Crédits photos et illustrations :

Smd - 

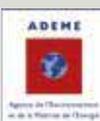
Dépôt légal : 1526 - 03/2012

Imprimé sur papier recyclé

Cyclus avec encres végétales

Groupe Socosprint Imprimeur 88000 Epinal

Août 2015



ECO EMBALLAGES

Brèves

Les Français et l'environnement : changer les modes de vie.

L'Ademe a publié récemment une étude sur la sensibilité des Français à l'environnement. Une étude qui confirme que la crise actuelle fait clairement passer l'environnement au second plan des préoccupations des Français. Ce qui ne signifie pas que l'environnement ne les intéresse plus, il les intéresse moins... Le chômage est aujourd'hui le problème qui paraît le plus important (pour 70% d'entre eux) suivi de la pollution (30% d'entre eux, soit 2 fois moins qu'en 2006). A noter : 98% des Français estiment que nos sociétés produisent trop de déchets mais ils ne sont que 19% à être tout à fait conscients de produire eux-mêmes trop de déchets. Et, s'ils sont prêts à des efforts, ils restent dans l'attente d'accompagnements pour orienter leurs choix dans la bonne direction.

*Pour en savoir plus : ADEME
Stratégie et Etudes n°44 - avril 2015*

A lire également :

L'étude Greenflex 2014 : « 10 ans d'évolution de la Consommation Responsable : la Révolution Durable »

A télécharger sur :

<http://www.greenflex.com/etudes/consommation-responsable/>

Aliapur à la recherche de nouveaux débouchés

Aliapur, principale filière de valorisation des pneus usagés, peine à trouver de nouveaux débouchés. Cause invoquée : la baisse des finances des collectivités qui commandent de moins en moins de terrains de foot et aires de jeux, principaux débouchés pour utiliser les granulats fabriqués à partir des pneus usagés. Résultat : près de 54 % des pneus collectés (310 000 tonnes en 2014) par Aliapur sont valorisés énergétiquement alors que la loi prévoit un seuil maximum de 50 % d'incinération de ces déchets dans le cadre de la REP qu'Aliapur devrait intégrer en 2020.

*Source :
Environnement Magazine de juin 2015.*

